

LIRE AU QUÉBEC AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

ANNE AUBRY

Universidad Pablo de Olavide

acaubx@upo.es

Fecha de recepción: 17.02.2010

Fecha de aceptación: 1.05.2010

Abstract: In an investigation about «the come to the writing» (according to the expression of Luce Irigaray) of Laure Conan, the first novelist from Quebec, we observe the previous conditions to the writing. The first of these conditions is obviously the reading. To read, it is necessary to have learnt to read. We describe the history of the education in Quebec during the 19th century, covering from the primary education until the University. We observe with attention the situation objectively more difficult of the women in this process of intellectual training. e analyse the places of the public reading with the bookshops, the libraries, the libraries of the parishes and the distinct institutes. Finally, we understand that these different physical places materialise the fight of the different intellectual currents that face to in the heart of the French Canadian society of this period. These different places stage the opposition of the Catholics by a part and of the liberals on the other hand.

Key words: History of the reading, Québec in the 19th century, history of the education.

Résumé: Dans une recherche plus large sur «la venue à l'écriture» (selon l'expression de Luce Irigaray) de Laure Conan, la première romancière québécoise, nous avons dû nous interroger sur les conditions préalables à l'écriture. La première de ces exigences est bien évidemment la lecture. Or, pour lire, il faut avant tout apprendre à le faire, nous nous arrêterons donc ici sur l'histoire de l'éducation au Québec à la fin du XIX^{ème} siècle de l'enseignement primaire à l'Université, en ayant toujours à l'esprit la situation particulière de la femme qui souhaite se former. Puis, nous nous pencherons plus systématiquement sur les lieux de la lecture publique en observant successivement, les librairies, les bibliothèques publiques et les bibliothèques paroissiales, les cabinets de lecture et les différents Instituts. Enfin, nous observerons que ces différents endroits physiques ne font rien d'autre que de matérialiser la lutte des différents courants intellectuels qui s'affrontent au cœur de la société canadienne

française de l'époque. Ces différents lieux mettent en scène l'opposition des catholiques de sensibilité ultramontaine d'une part, et des libéraux d'autre part.

Mots-clés: Histoire de la lecture, Québec au XIX^{ème} siècle, histoire de l'éducation

Dans une recherche plus large sur « la venue à l'écriture » (selon l'expression de Luce Irigaray) de Laure Conan, la première romancière québécoise, nous avons dû nous interroger sur les conditions préalables à l'écriture.

La première de ces exigences est bien évidemment la lecture. Or, pour lire, il faut avant tout apprendre à le faire, nous nous arrêterons donc ici sur l'histoire de l'éducation au Québec à la fin du XIX^{ème} siècle de l'enseignement primaire à l'Université, en ayant toujours à l'esprit la situation particulière de la femme qui souhaite se former.

Puis, nous nous pencherons plus systématiquement sur les lieux de la lecture publique en observant successivement, les librairies, les bibliothèques publiques et les bibliothèques paroissiales, les cabinets de lecture et les différents Instituts.

Enfin, nous observerons que ces différents endroits physiques ne font rien d'autre que de matérialiser la lutte des différents courants intellectuels qui s'affrontent au cœur de la société canadienne française de l'époque. Ces différents lieux mettent en scène l'opposition des catholiques de sensibilité ultramontaine d'une part, et des libéraux d'autre part.

1. L'éducation au Québec au XIX^{ème} siècle.

1.1. Alphabétisation et école primaire.

Fernande Roy, dans son *Histoire de la librairie au Québec* rappelle que (2000: 65): «Le commerce du livre s'avère, de toute évidence, lié au développement de l'alphabétisation et de l'éducation, et c'est en s'emparant progressivement de ce secteur que l'Église devient un intervenant incontournable dans le sort des libraires.» Pour poser les termes de la situation qui nous intéresse sur le fait de «lire au Québec», il faut préciser d'abord les trois aspects du problème: le livre, le lecteur ou la lectrice, et le fait d'apprendre à lire.

Fernande Roy montre que lors de la période qui s'étale de 1800 à 1840, l'éducation devient un véritable enjeu entre les autorités politiques et

religieuses. A titre d'exemple, l'Église boycotte l'Institution royale proposée par le gouverneur pour implanter des écoles primaires dans la colonie, laissant ainsi clairement en évidence le rôle qu'elle entend jouer dans la formation intellectuelle du peuple. Beaucoup y verraient (ou y ont vu) une tentative de dominer les consciences. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'enseignement et la santé sont au Canada la responsabilité exclusive de l'Église d'ailleurs richement dotée en terre pour remplir ces fonctions sociales, selon Fernand Ouellet¹.

Rappelons que dans les années 1820, le taux d'alphabétisation de la population canadienne française est seulement de 15%. Pour mémoire, il faut noter qu'en France, Martyn Lyons signale qu'à la période révolutionnaire, 50% des hommes et 30% des femmes savaient lire, ces pourcentages étant d'ailleurs plus faibles qu'en Grande Bretagne (62%) et que dans l'Empire allemand (88%). Pourtant, si l'on veut comparer des indices d'alphabétisation à des époques plus proches dans le temps, notons avec Pasquet qu' (1977: 246) «Entre 1827 et 1908, la France voit sa proportion de conscrits sachant au moins lire passer de 44,8% à 96,8%. Certes, des 15% d'alphabétisés québécois aux 44% français, il y a une différence tout à fait notable. Pourtant, les efforts mis en place par les gouvernements québécois pour combler le retard se heurtent à l'opposition du clergé... et il faut, comme dans le cas de la France, remonter à l'époque du XVIII^{ème} siècle pour mettre les faits en perspective.

Marcel Lajeunesse signale ainsi (1977: 21) que «l'enseignement primaire ne se développe au XVIII^{ème} siècle qu'au rythme des modestes besoins des classes dirigeantes.» L'enseignement secondaire avait alors toutes les préférences car c'est à cette époque qu'on recrutait les membres des professions libérales et la relève ecclésiastique. Il n'existe pas non plus alors de volonté ferme d'édifier un système généralisé d'enseignement primaire au XIX^{ème}, mais peu à peu, le besoin s'en fait ressentir. C'est particulièrement flagrant avec la révolution économique, qui marque la fin de la traite des fourrures et le début d'une ère nouvelle pendant laquelle la nécessité de former des hommes d'affaires entrepreneurs, des ouvriers

¹ Fernand OUELLET, « L'enseignement primaire: responsabilité des églises ou de l'Etat? (1801-1836) » in *L'éducation au Québec (19-20-siècles)*, de Marcel Lajeunesse, 1971, éditions Boréal, Montréal.

spécialisés et des agriculteurs qui soient au fait de nouvelles techniques se fait sentir, car comme l'écrit Claude Galarneau dans son article «Le premier siècle de l'imprimé au Québec (1764-1870)» (2001: 83): «L'apprentissage demeure la règle pour les architectes, les arpenteurs et autres membres des professions libérales.»

On cherche aussi à développer le patriotisme des Canadiens Français et pour atteindre cet objectif, l'école est un instrument de propagande tout trouvé. Il faut néanmoins souligner que le programme de l'école primaire consiste à cette époque à enseigner à lire, à écrire et à compter. En 1801, l'Etat affirme ses droits et crée l'Institution Royale qui soulèvera l'opposition du clergé canadien français tout au long du XIXème siècle:

Pour les Patriotes, l'éducation est principalement affaire de nationalité ; par conséquent, l'Exécutif ne doit avoir autorité que sur les écoles anglaises, le contrôle sur les écoles primaires françaises devant être accordé à la Chambre d'Assemblée considérée comme la représentation nationale.²

De fait, et afin de compléter cette approche de l'histoire de l'éducation au Québec, il faut insister sur la montée en puissance des classes moyennes, c'est-à-dire des professions libérales et de la petite bourgeoisie commerçante. Ces dernières sont pénétrées des idées libérales et démocrates et pour elles, l'enseignement relevait de la responsabilité de l'Etat, et non de groupes particuliers. L'éducation devait ainsi sauvegarder les droits fondamentaux de l'homme, particulièrement sa liberté de conscience. Pour les libéraux et les démocrates, ce qu'ils nomment «l'école neutre» est un système non seulement pour les non-croyants, mais il s'agit encore d'un dispositif qui est valable pour tous.

Dans les trois premières décennies du XIXème siècle, l'importance de l'Eglise dans l'enseignement primaire est considérablement réduite:

Comme on le sait, les Jésuites et les Récollets avaient disparu et les Sulpiciens concentraient leurs activités éducatives dans la paroisse de Montréal où ils tenaient le collège et supportaient de petites écoles confiées aux

² Marcel LAJEUNESSE, *L'éducation au Québec (19-20 siècles)*, op. cit., p. 25.

religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et à des laïques. Les frères des Ecoles Chrétiennes n'arrivèrent qu'en 1837. Du côté des religieuses, seules les Dames de la Congrégation, les Ursulines et les sœurs de l'Hôpital Général enseignaient à quelques centaines d'élèves dans une vingtaine de pensionnats/écoles répartis en 1825, dans les régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières.³

1.2. La loi de 1829 ou loi des écoles d'Assemblée.

Une date importante pour l'histoire de l'éducation est celle de 1829 où l'on vote la loi dite des écoles d'Assemblée. Selon cette dernière, le gouvernement rembourse la moitié du coût de construction des écoles, le reste étant pris en charge par la population concernée. Le vote de cette loi montre de manière tout à fait éclairante la force de l'esprit laïque (c'est le moment où il s'affirme le plus au Bas-Canada) et elle est adoptée dans une conjoncture favorable à l'expression de tendances nationalistes des classes moyennes. Cette loi de 1829 fait la part belle à l'instituteur laïc, sans prendre nécessairement conscience de ses limites: certains savaient lire, mais pas écrire. Marcel Lajeunesse souligne ainsi que (1971 : 27) «la loi de 1829, en dépit de ses lacunes, répondait à un besoin et elle a donné à l'instituteur laïc une supériorité numérique écrasante, sans lui conférer pourtant la compétence requise.»

Mais le clergé se méfie de ces écoles patronnées par l'Etat et, d'autre part, les Patriotes ont aussi d'autres adversaires. C'est la raison pour laquelle en 1836, la loi n'est plus renouvelée, la moitié des écoles doit fermer, le taux d'alphabétisation ne parvient pas à décoller, et ce sont surtout les zones rurales qui sont le plus touchées. On constate ainsi encore en 1838 seulement 15% d'alphabétisation, alors que dans les townships à majorité canadienne anglaise, il y a quatre fois plus de personnes sachant lire et écrire.

Marcel Lajeunesse en tire ainsi le bilan: (1971: 28) «La faillite des efforts de la bourgeoisie pour réaliser l'indépendance du Canada français impliquait la chute du système scolaire qu'elle avait fondé.» Et de fait, si l'«école neutre» n'a obtenu finalement que peu d'appui et bien peu

³ Andrée DUFOUR, «Les institutrices rurales du Bas-Canada: incompetentes et inexpérimentées?», *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 51, n° (printemps 1998), p. 533.

d'encouragements, c'est à cause de la faiblesse de la bourgeoisie et du mouvement libéral.

1.3. *Les lois scolaires des années 40.*

A partir des années 1840, on constate à nouveau le désir de mettre en place un système scolaire public, mais les Eglises (protestante et catholique) exigent que ces écoles soient confessionnelles (de la religion majoritaire de la population où elles sont implantées.) D'une part, la loi de 1841 renforce le caractère confessionnel de l'école primaire.

D'autre part, en ce qui concerne l'aspect économique, la loi de 1845 introduit la contribution scolaire volontaire, c'est-à-dire que les collectivités locales devaient participer à son financement par le moyen d'une taxe foncière. Malheureusement, cette dernière loi n'eut pas les résultats escomptés. Elle entraîna la fermeture de la plupart des écoles établies sous le système des contributions obligatoires. Par cette loi, les curés ont la fonction de «commissaires d'école», c'est-à-dire qu'ils ont le droit de choisir les manuels scolaires de caractère religieux et moral. Dans la pratique, les prêtres décident finalement du choix des maîtres et de celui de tous les livres scolaires, et d'une manière générale, on peut dire que le caractère confessionnel de l'éducation s'affirme, sans que cela signifie néanmoins le contrôle exclusif de l'Eglise sur cette dernière. Cette situation se prolonge au long du XIX^{ème} siècle et les orientations de l'éducation à partir de 1880 marquent, comme le soulignent Nadia Fahmy-Eid et Nicole Thivierge, (1983: 194): «Il demeure toutefois que les rapports de l'Eglise et de l'Etat au Québec dans le domaine éducatif ont été marqués par une volonté manifeste de collaboration entre les deux pouvoirs [...] il s'agissait là d'un terrain où la collaboration entre les deux pouvoirs adopta la forme la plus exemplaire.»

En revenant aux années 1840, elles sont à plus d'un titre, un moment important dans l'histoire de l'éducation, car elles coïncident avec deux événements qui auront des répercussions dans ce domaine: d'une part, la venue de Lord Durham e, d'autre part, l'arrivée de Monseigneur Ignace Bourget à Montréal.

L'arrivée de Durham a pour objectif annoncé d'enquêter sur l'état général de la société bas canadienne. De fait, il s'agissait d'étudier les possibilités d'«assimilation» de la langue et de la culture françaises canadiennes par la puissance anglophone colonisatrice.

Toutefois, en arrivant au Canada, Lord Durham y évalue l'état de l'instruction publique et réalise une analyse fine de la situation qui y est associée. Il relève ainsi que l'administration britannique ne s'intéresse au problème de l'éducation que pour s'approprier à son profit les biens des Jésuites. Il a perçu l'intérêt du clergé catholique pour l'enseignement et sa défiance vis-à-vis de l'éducation perçue comme monopole d'Etat.

Par ailleurs, l'arrivée de Monseigneur Ignace Bourget en 1840 marque une étape de l'ultramontanisme: il s'oppose à la mise en place d'une éducation publique, particulièrement à travers la presse catholique ; les «*Mélanges religieux*» deviendront rapidement son porte-parole.

1.4. La figure de l'instituteur laïc au Bas Canada.

André Labarrère- Paulé dans son article «L'instituteur laïque canadien français au XIX^{ème} siècle» s'intéresse à une pièce centrale du processus d'alphabétisation du Québec. Il s'arrête d'abord sur l'emploi du terme «instituteur» né en France pendant la Révolution de 1789 et qui apparaît au Canada entre 1822 et 1825. Les années 40 voient les nuages s'amonceler dans les cieux pédagogiques de «l'école neutre» et assistent aussi à l'éveil des instituteurs laïcs. C'est notamment le moment où naissent leurs diverses associations. Les écoles normales sont créées en 1836 et fermeront définitivement en 1842, elles n'auront le temps de former que quatre normaliens et dix-sept normaliennes, selon Andrée Dufour. En 1855-1857, Chauveau, le surintendant de l'instruction publique du Bas Canada donne un rôle de premier plan aux instituteurs laïcs. Ensuite, jusqu'aux années 1875, on observe la fondation d'une presse pédagogique et une mise en application de nombreuses améliorations. A cause des événements en France (la Commune «impie» et les lois scolaires de Jules Ferry et de son «école gratuite, laïque et obligatoire»), on accuse les instituteurs laïcs de tous les maux, et particulièrement d'être les apôtres du laïcisme.

André Labarrère- Paulé tire donc plusieurs conclusions de son étude. Tout d'abord, il relève que l'instituteur laïc est le véritable créateur et organisateur de l'enseignement primaire au Bas Canada, et qu'il n'a rien à envier à ses collègues des Etats-Unis ou d'Europe, puisqu'il est parmi les premiers à publier des manuels pédagogiques. Par ailleurs, la presse enseignante laïque est d'une grande vitalité. Sa supériorité pédagogique s'accompagne d'une prépondérance numérique qui devra finalement faiblir

devant l'afflux des religieux chassés de France par la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Ce dernier fait n'est qu'une illustration parmi d'autres que l'histoire de l'instituteur laïc au Canada français ne peut se comprendre sans l'obsession et la peur de l'exemple français. L'opposition se radicalise encore plus à partir des années 1880 qui voient l'affrontement des ultramontains et des laïcs.

1.5. La figure de l'institutrice laïque au Bas Canada.

Andrée Dufour, plus de trente ans après cette étude d'André Labarrère-Paulé que nous venons de présenter entend, grâce à de nouvelles sources, corriger l'image souvent véhiculée de maîtres le plus souvent incompetents et sous-payés, (portrait qui accuse ce trait particulièrement pour les institutrices rurales). André Labarrère-Paulé n'est d'ailleurs pas le seul visé puisque l'on trouve ces jugements et appréciations aussi sous la plume de Maurice Lajeunesse ou de Fernande Roy. Andrée Dufour cherche à projeter, après d'autres historiennes, une image plus nuancée. Elle rappelle d'abord la féminisation du corps enseignant, qui s'est généralement produite à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle en Amérique du Nord. Elle montre aussi que dans cette zone, (1998: 524) «les femmes deviennent majoritaires dans l'enseignement primaire durant le dernier quart du XIX^{ème} siècle. Le cas du Québec diffère toutefois de ce modèle. L'arrivée massive des femmes s'y est produite beaucoup plus tôt, en fait dès la première moitié du XIX^{ème} siècle.»

En étudiant la même période, Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques soulignent qu'à Québec, les jeunes filles francophones accèdent à la section féminine de l'école normale Laval, dirigée par les Ursulines. A Montréal, elles se préparent à l'examen du Bureau des examinateurs en fréquentant l'académie Marchand (1869-1941) ou l'académie Marie-Rose (fondée en 1876 par les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie) dans la paroisse Saint Jean-Baptiste de Montréal.

D'autre part, Andrée Dufour, pour contrebalancer l'argument des bas salaires octroyés aux institutrices et instituteurs laïcs, donne une autre explication à ce choix professionnel en insistant sur leurs options et décisions personnelles:

Les femmes bas canadiennes un tant soit peu instruites
trouvèrent en effet dans l'enseignement l'une des rares

occasions qui leur étaient offertes de gagner leur vie. Elles percevaient le métier d'institutrice comme une excellente préparation à leur futur rôle de mère. Il apparaît également que plusieurs femmes furent aussi désireuses de mettre avantageusement à profit des connaissances relativement étendues acquises dans les établissements du Bas Canada ou à l'étranger.⁴

Enfin, à l'aide de données objectives et comparées, elle montre que la soi-disant «passivité» et «incompétence» des institutrices rurales relève plus d'un mythe que d'une quelconque réalité. En effet, ces dernières possédaient une expérience de plusieurs années (bien qu'elles soient généralement jeunes) et avaient la formation jugée adéquate par les instances éducatives. Rappelons en effet qu'étant donné le faible niveau d'exigence des contenus à enseigner en primaire, elles dépassaient largement le contrat «minimum» et comme le souligne Andrée Dufour, (1998: 522) «elles ont apporté une contribution essentielle à l'entreprise de scolarisation de l'ensemble de la jeunesse bas canadienne».

1.6. *L'instruction des jeunes filles.*

Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, dans leur ouvrage *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec* commencent par s'interroger sur la notion d'«éducation des filles.» Elles en justifient premièrement l'étude, elles en relèvent ensuite les sources possibles dont beaucoup, à l'époque de la rédaction de leur ouvrage sont encore largement sous-exploitées, (par exemple les archives des congrégations religieuses féminines ayant pour vocation première l'enseignement des filles, ou encore les archives des hôpitaux et des universités qui présentent des fonds sur certains programmes professionnels, articles de revues, car le thème de l'éducation des filles est particulièrement à la mode, etc.)

La première idée qu'elles développent est qu'au moment de la généralisation des réseaux d'accès à l'instruction, (1983: 27) «il existe déjà une théorie sur l'éducation des filles qui est un discours «contre» une instruction des filles qui serait identique à celle des garçons.»

⁴ Andrée DUFOUR, *Ibid.*, p. 532.

Si l'éducation désigne un processus complexe et général de socialisation et de transmission des valeurs, (on s'éduque à l'école, mais aussi dans la famille, au travail, au village...), le terme d' «instruction» concerne de manière plus spécifique la formation intellectuelle. De ce fait, (1983: 30):

dans la question «histoire de l'éducation des filles», c'est le plus souvent l'instruction formelle de niveau post-primaire qui est abordée, car c'est à ce niveau seulement que la spécificité féminine semble se formaliser

A ce propos, Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques écrivent (1999: 48)

Chez les francophones, les jeunes filles peuvent étudier dans les écoles primaires élémentaires et supérieures, ainsi que dans certaines écoles spéciales. Elles n'ont pas encore le droit de poursuivre leur formation dans un collège classique, ni, par conséquent, de s'inscrire à l'université.

Il est à souligner qu'à l'inverse, du côté anglophone, certaines universités commencent à s'ouvrir aux femmes et à leur délivrer des diplômes.

Il nous faut encore souligner l'importance d'une institution déterminante pour les jeunes filles francophones, celle du «pensionnat pour jeunes filles». En 1871, le Québec en compte 120, 10 ans plus tard, il y en a 66 de plus. Ces institutions établissent une distinction très nette entre l'externat destiné aux jeunes filles d'origine modeste et l'internat (ou le pensionnat) pour les jeunes filles de famille aisée. Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont citent la thèse de Marie-Paule Malouin sur *L'Académie Marie-Rose* qui propose l'hypothèse selon laquelle le réseau privé de pensionnats a permis de financer un réseau public d'écoles destinées aux pauvres, de façon à remédier en quelque sorte, à la passivité des autorités politiques.

Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques insistent sur cette différence sociologique:

En établissant, dans leurs couvents, une distinction fondamentale entre l'externat financé par la commission scolaire, destiné aux jeunes filles d'origine modeste, et le pensionnat à la charge des parents, pour les jeunes filles de bonne famille, les religieuses instituent deux réseaux catholiques d'enseignement: l'un public, l'autre privé.

L'académie Marie-Rose, fondée en 1876 par les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie dans la paroisse Saint-Jean Baptiste de Montréal, constitue un exemple de ce genre d'écoles où les élèves sont réparties selon leur classe sociale d'origine.⁵

Le pensionnat ne permet pas d'obtenir un diplôme proprement dit, il ne prépare pas non plus à un métier particulier. Pourtant, Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques notent que (1999: 49) «L'absence de diplôme ne signifie toutefois pas une incurie dans les programmes d'études, que surveille d'ailleurs l'Instruction Publique.» Mais Nadia Fahmy-Eid et Nicole Thivierge font preuve de lucidité en écrivant: (1983: 206) «En fait, les débouchés naturels des études suivies par les filles francophones se réduisent à la vocation religieuse, à l'enseignement ou à l'attente du « prince charmant » à l'ombre du foyer.» Nous pouvons noter aussi en toute objectivité, que même si les programmes d'études s'adaptent très graduellement aux besoins des élèves qui les fréquentent, les cours offerts respectent scrupuleusement la division sexuée du travail. Nous citerons à titre d'exemple les nombreux cours de coupe de vêtements ou la création à Roberval en 1882 de la première école ménagère agricole.

1.7. L'Université.

Les débuts de l'industrialisation mettent à jour de nouveaux besoins et les esprits les plus éclairés réclament une formation scientifique. Pourtant cette prise de conscience sera assez longue et l'Université francophone continuera pendant longtemps à favoriser un enseignement humaniste et littéraire sans pour autant diversifier l'offre de formation.

Un autre point de différence tout à fait net entre les universités francophones et les universités anglophones est que les professeurs francophones ne réalisent pas véritablement de recherche, même si certains produisent de véritables travaux d'érudition. (Hubert La Rue, par exemple). La raison qui leur fait privilégier l'aspect d'enseignement de leur travail est tout simplement qu'ils sont obligés de combiner les cours qu'ils donnent à l'Université avec un autre travail, à cause de la modestie des salaires.

⁵ *La Vie Littéraire au Québec*, op. cit., p. 48.

A Québec, en plus de sa chaire de droit, Jacques Crémazie est *recorder* de la ville de Québec; le professeur François Langelier est successivement député, ministre et maire de Québec, en plus de pratiquer dans un cabinet privé. A Montréal, Joseph-Adolphe Chapeau est professeur de droit tout en poursuivant une carrière politique; Louis-Amable Jetté combine également plusieurs activités: carrière politique et publique, collaboration aux journaux, pratique privée, enseignement.⁶

A cela s'ajoutent les querelles religieuses: en s'appuyant sur la création de l'Université Laval en 1852, Mgr Bourget demande une université autonome pour Montréal de sensibilité ultramontaine, car il reproche à l'Université Laval d'être trop libérale. Cependant, il n'obtient pas gain de cause car Rome refuse de créer deux universités catholiques, faute de ressources.

Si nous avons vu dans cette brève esquisse de l'histoire de l'éducation au Québec au XIX^{ème} siècle l'importance déterminante de l'Eglise, nous découvrirons également le rôle déterminant qu'elle joue dans l'histoire de la lecture.

2. Où lire?

2.1. La lecture publique au Québec.

Il est important de situer le contexte de la lecture publique en perspective comme le fait Yvan Lamonde qui, dans son article «La librairie Hector Bossange de Montréal (1815-1819) et le commerce international du livre», rappelle que l'imprimé montréalais avant 1820 est d'abord religieux et catholique avec des ouvrages de doctrine, d'instruction chrétienne et de dévotion. En seconde place, on trouve les calendriers (le plus souvent d'une page) et les almanachs et en troisième place, les publications scolaires.

Maurice Lajeunesse quant à lui, distingue les deux principaux genres de bibliothèques de la Nouvelle-France (2004:10): «la bibliothèque de communauté religieuse, notamment celle des Sulpiciens montréalais, du Séminaire de Québec et surtout du Collège des Jésuites, et la bibliothèque privée de curé, d'entrepreneur et d'administrateur colonial.»

⁶ Jean HAMELIN et Jean PROVENCHER, *Brève Histoire du Québec*, Boréal, Montréal, 1987, p. 53.

Cependant, après la Conquête britannique, un nouveau type de bibliothèque apparaît: c'est la «circulating library»:

Ce genre de bibliothèque populaire était déjà très développé en Grande-Bretagne et dans les colonies américaines. Dans cette bibliothèque apparaissait déjà la notion de service et d'accès au livre; il s'agissait en somme d'une librairie où les livres pouvaient être loués moyennant un prix et des conditions fixées par le bibliothécaire-libraire.⁷

La première véritable bibliothèque publique est celle de Québec, la Bibliothèque de Québec /The Québec Library, créée en 1779, par le gouverneur Frederick Haldimand. Ce dernier, loin d'être un humaniste désireux de donner le goût des Belles-lettres à la population voyait essentiellement dans sa création un véritable instrument de propagande pour développer de meilleurs sentiments à l'égard des Anglais. Lors de sa création, cette bibliothèque publique arborait une collection à moitié française, mais au long du XIX^{ème} siècle, celle-ci deviendra pratiquement anglaise.

La Bibliothèque de Québec fit une émule à Montréal avec la création de la Bibliothèque de Montréal/ The Montreal Library en 1796 qui connaîtra la même évolution que la bibliothèque de Québec.

La lecture collective et publique à Montréal de 1815 à 1820 appelle plusieurs commentaires: la bibliothèque de collectivité montréalaise est un phénomène essentiellement anglophone. La Montréal Library/ Bibliothèque de Montréal est bilingue, mais peu à peu, les ouvrages en anglais gagnent encore une fois de plus en plus de place. Par ailleurs, les membres payant la souscription voient la part des francophones baisser de manière tout à fait significative (2004: 12) «au début du XIX^{ème} siècle, elle est une bibliothèque de souscription bilingue avec 40 francophones sur 168 membres; en 1819, 71 membres, dont 13 francophones, demandent sa constitution en société à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada.»

⁷ Marcel LAJEUNESSE, «les bibliothèques québécoises: les avatars de leur rôle social à travers les âges.» in *Lecture publique et culture au Québec, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles*, Presses de L'Université du Québec, Québec, 2004, p. 10.

Cette bibliothèque est d'ailleurs surtout consacrée à la lecture des journaux. Les deux seules véritables bibliothèques de collectivité en milieu francophone sont celles du séminaire presbytère de Notre-Dame et du Collège de Montréal, deux institutions sulpiciennes.

Mais les années 1840 marquent un tournant dans l'histoire de la lecture publique au Québec. En effet, sous la direction de Mgr Bourget, l'Église prend ses marques et cherche, grâce à la fondation des bibliothèques paroissiales, à lancer une dynamique, certes contrôlée, mais réelle, de création de bibliothèques et de lecture.

2.2. Les bibliothèques paroissiales

Loïc Artiaga, dans son œuvre *Des torrents de papier. Catholicisme et lectures populaires au XIX^{ème} siècle* montre qu'au milieu du XIX^{ème} siècle, le curé est le premier bibliothécaire du peuple. C'est précisément pour cette raison qu'il choisit avec soin le type de lecture qu'il peut offrir. En effet, Loïc Artiaga relève que les années 1840 sont un seuil en ce qui concerne la surveillance de la lecture dans la mesure où (2007: 22): «A partir de 1841 et jusqu'à la fin du siècle, ce sont plus de 220 textes prescriptifs ou proscriptifs qui sont diffusés dans les diocèses de Montréal et Québec.»

De fait, les clercs se méfient (et c'est peu dire) des idées qui peuvent être véhiculées par la lecture. Loïc Artiaga, en étudiant les sermons, les lettres pastorales, les circulaires épiscopales ou autres mandements en établit une typologie de textes décrivant les mauvaises lectures comme autant d'animaux pernicious et dangereux qu'il faut à tout prix exterminer:

Les ecclésiastiques rivalisent de métaphores tirées de l'Écriture pour caractériser le mauvais ennemi. Mgr Bourget, à Montréal, parle en 1841 de «lion rugissant» et de serpent, mêlant le danger qui rôde et qui nécessite la vigilance (St Pierre, 1^{ère} épître, verset 5) et l'allégorie tentatrice. [...] Avec les autres évêques de la province ecclésiastique de Québec, Ignace Bourget complète ce bestiaire dans une lettre pastorale commune, assimilant les livres à des «nuées de sauterelles» ou comparant l'imprimé à un «scorpion».⁸

⁸ LOÏC ARTIAGA, *Des torrents de papier*, Limoges, Pulim, 2007, p.27.

Dans l'arsenal de contrôle des lectures établi par le clergé, l'Index joue un rôle tout à fait fondamental en France où il y a fort à faire, (on ne doit pas perdre de vue la différence de population et du nombre de publications annuelles) mais le Québec ne semble pas vouloir être en reste et censure en mettant à l'Index avec rage. Loïc Artiaga écrit ainsi (2007: 34) «la vigueur de la proscription régionale étonne même les prélats italiens.» De fait, le clergé québécois est extrêmement sévère. Il met en place ce que notre historien appelle un «maillage» du territoire et l'Église démontre ainsi selon Loïc Artiaga (2007: 89): «la condition essentielle de sa légitimité dans l'ordre social nouveau émergeant au XIX^{ème} siècle.»

Ainsi, si l'Église québécoise s'obsède avec les «mauvaises lectures», elle ne cherche pas nécessairement à promouvoir la lecture en général, ou du moins celles qu'elle considère «bonnes». Le réseau des bibliothèques paroissiales peut se guider grâce à une chronique de la revue *L'Echo du cabinet de lecture paroissial* qui comporte la références des bons livres que l'on peut acheter directement en Europe (d'ailleurs, de cette manière, les commandes des bibliothèques paroissiales qui pourraient représenter un chiffre d'affaires important échappent aux libraires canadiens français.)

Pour constituer le fond de la bibliothèque paroissiale, des prêtres ont pris le soin de constituer différentes listes de lectures autorisées, dûment contrôlées par les évêques.

Vers la fin du XIX^{ème}, les bibliothèques connaissent à nouveau une certaine vogue, mais les prélats ne baissent pas la garde pour autant:

L'évêque Louis-Nazaire Bégin, de Québec, est convaincu que les problèmes qui préoccupaient ses prédécesseurs cinquante ans plus tôt sont toujours d'actualité. Il tente de relancer l'intérêt dans son diocèse en publiant, dans une circulaire du 12 février 1894, une longue liste de livres choisis. Elle commence par l'histoire de l'Église, suivie d'une section sur la vie des Saints. On y recommande énormément d'ouvrages pieux et plusieurs livres d'histoire. [...] en somme aux mêmes problèmes, la même solution, qui se révélera tout aussi inadéquate pour promouvoir réellement la lecture. Une nouveauté cependant: une cinquantaine d'ouvrages canadiens figurent dans la liste de Bégin. L'évêque ouvre ainsi une petite porte pour la promotion des auteurs nationaux,

ainsi que pour celle de leurs libraires ou libraires-éditeurs.⁹

Dans cet ordre d'idées, la fondation par le supérieur de Saint-Sulpice, Joseph-Vincent Quiblier en 1844 de l'Œuvre des Bons Livres de Montréal, constituée selon le modèle français est une date tout à fait essentielle.

2.3. *L'Institut canadien.*

Il est fondé à Montréal en 1844 et il se donne comme objectif de diffuser les connaissances utiles au peuple de manière à l'éclairer, reprenant là les présupposés des Lumières. Il est fréquenté essentiellement par des commerçants et par la bourgeoisie qui veulent s'instruire, échanger des vues et progresser dans la confrontation et dans le débat d'idées, en toute liberté. Cette association culturelle devient très vite associée au Parti rouge, dont les membres ne sont pas, selon Fernande Roy, des révolutionnaires mais «simplement des libéraux aux idées parfois radicales.»

Les membres les plus influents de l'Institut canadien considèrent qu'une bibliothèque publique de bonne qualité est absolument indispensable pour les francophones de Montréal (23 000 sur 47 000 habitants à l'époque.) L'institution s'y emploie donc, et parvient ainsi à créer une bibliothèque importante dans les années 1850 qui, selon Fernande Roy (2000: 75) «contient la plupart des œuvres libérales des XVIIIème et XIXème siècles, des livres d'histoire, de même que des romans, les livres les plus empruntés.» Les membres viennent aussi consulter la collection de périodiques canadiens, européens et américains.

Malheureusement, les Sulpiciens s'opposent à cette liberté de ton et organisent des structures culturelles alternatives pour faire concurrence à l'Institut Canadien: ils mettent ainsi en place un Cabinet de lecture (conférences), un Cercle littéraire (discussions), une bibliothèque et une revue culturelle, *l'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, et cherchent à «redresser» la moralité des activités et des lectures de la collection de l'Institut Canadien. Pourtant, ces derniers ne l'entendent pas de la même oreille et bataillent ferme pour garantir leur liberté de penser.

⁹ Fernande ROY, *Histoire de la Librairie au Québec*, Ottawa, Léméac, 2000, p. 78.

En 1858, Mgr Bourget dénonce cette institution en reprochant les «mauvais livres» qui constituent sa bibliothèque. L'institut tient bon, mais perd un cinquième de ses membres. Mgr Bourget ne désarme pas et exige que cette institution expurge sa bibliothèque des livres mis à l'Index. Ses membres ne l'entendent pas de cette oreille et l'un d'entre eux, Félix Vogeli, se faisait l'écho de ses congénères, en répondant à Mgr Bourget:

Une bibliothèque est une collection des œuvres de l'esprit humain : on n'a pas plus le droit d'exclure un ouvrage mauvais que le naturaliste n'a le droit de rejeter de son casier une plante sous le prétexte qu'elle est vénéneuse.¹⁰

Mais la force de conviction du pauvre Vogeli n'y suffira pas et devant le refus de l'Institut Canadien d'obtempérer, Fernande Roy rappelle que (2000, 76): «L'évêque le condamne comme une société infréquentable pour les catholiques et sa décision est entérinée par le pape en 1869. Très ébranlé, l'Institut canadien perdure encore une dizaine d'années, puis disparaît.» Quand il fermera définitivement en 1880, le Conseil municipal de Montréal ne se risquera pas un an plus tard à acheter sa collection pour en faire le noyau d'une bibliothèque publique. Mais le mouvement général de création de bibliothèques publiques dans toute l'Amérique du Nord est pourtant déjà clairement enclenché. Marcel Lajeunesse évoque d'ailleurs à ce propos le *Public Library Movement*, qui fait peu à peu des émules et (1997: 8): «Dans les années 1890, les journalistes Eugène Rouillard et Jules Heibronner (*La Presse*), et la *Canada Revue* se faisaient les promoteurs d'une bibliothèque publique à Montréal.»

2.4. Les librairies québécoises.

En premier lieu, on ne peut que souscrire aux paroles de Fernande Roy qui décrit de la manière suivante le libraire (2000: 9): «Acteur culturel, le

¹⁰Cité par Marcel LAJEUNESSE, "La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux", in *Culture, institution et savoir. Culture française d'Amérique*, sous la dir. d'André Turmel. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1997, p. 8, [http://classiques.uqac.ca/contemporains/lajeunesse_marcel/biblio_au_quebec/biblio_au_quebec.doc, consulté le 15 février 2011].

libraire tisse des liens sociaux multiples et apporte une contribution essentielle à la diffusion de l'information, du savoir, de la littérature.»

Maurice Lemire, dans son article «Le commerce du livre français au Canada dans la première moitié du XIX^{ème} siècle» analyse différents libraires québécois emblématiques. Il se situe dans une perspective historique et rappelle qu'après la Conquête anglaise, il est interdit de réaliser un commerce quelconque avec la France. La population est coupée brutalement de sa source d'approvisionnement et il n'y a pas non plus d'infrastructure qui puisse permettre l'approvisionnement en livres français.

A l'inverse, les protestants qui voient dans le livre un «puissant moyen d'apostolat» publient à partir de 1764 un journal bilingue (grâce à une imprimerie qu'ils ont installée), ouvrent des librairies et des bibliothèques. Force est de constater qu'on y trouve bien peu de livres français. Il n'est donc pas étonnant que cette période voie se réaliser la loi économique selon laquelle «la rareté fait la cherté» et on réimprime alors seulement (1997: 351) «les livres essentiels comme le *Catéchisme du Sens* et le *Code civil*, des *Abécédaires* et des livres de piété.»

De 1800 à 1840, à Québec, les trois libraires les plus importants sont en même temps journalistes; il s'agit de John Neilson, de *La Gazette de Québec*, de Thomas Cary junior, propriétaire du *Québec Mercury*, de Jean-Baptiste Fréchette, copropriétaire du *Canadien*. On trouve la même situation à Montréal où le libraire le plus prospère du début du XIX^{ème} siècle, James Brown est propriétaire de *la Gazette de Montréal*.

En 1815, la conjoncture politique plus favorable marque la possibilité d'une reprise du commerce et Martin Bossange envoie son fils Hector Bossange à Montréal pour y vendre des livres français.

Les libraires sont concentrés à Montréal et à Québec, Bossange publie un catalogue qui laisse apparaître une claire domination des livres à thématique scientifique (Maurice Lemire, 1997: 352): «106 titres en religion, 56 en droit et jurisprudence, 63 en histoire, 134 en sciences et arts, 89 en belles-lettres. Curieusement, les ouvrages religieux ne dominent pas, peut-être parce que le clergé avait d'autres moyens de s'approvisionner. Hector Bossange semble donc s'être spécialement bien intégré dans la société montréalaise et avoir mis en place une librairie où «l'offre répondait à la demande.»:

Le livre se vend surtout en fonction d'activités professionnelles. Ce sont des prêtres, des enseignants,

des avocats, des médecins qui achètent des œuvres indispensables à l'exercice de leur profession. Toutefois, cette rubrique suffisamment élaborée indique que certains lettrés montent leur bibliothèque personnelle non avec des nouveautés, mais avec des classiques.¹¹

Maurice Lemire note que près de la moitié des livres de religion sont des livres de dévotion destinés aux femmes. Certains titres leur sont particulièrement destinés, comme *Règle de bienséance*, *Civilité chrétienne*, *l'Almanach des Dames*, *Conseils à une femme sur les moyens de plaire en société*, *l'Encyclopédie de beauté et de toilette des dames*.

Quatre ans après son arrivée, Hector Bossange repart en France avec sa femme canadienne, il a démontré le potentiel du marché canadien pour la librairie française. Son beau-frère, Edouard-Raymond Fabre en recueille les fruits, car c'est lui qui reprend la librairie Bossange à son nom et en peu de temps (Lemire, 1997: 353) «il devient un des hommes d'affaires canadien-français les plus prospères.» Pourtant, avec le temps, Hector Bossange perd le contact avec les besoins de la population canadienne et voudrait l'utiliser purement et simplement comme un moyen d'écouler ses invendus. À l'inverse, Fabre reste très attentif aux besoins de son public et même si ces sympathies politiques l'attirent vers les libéraux, il prend clairement conscience du désir de l'Église de dominer le monde de la lecture. L'analyse du catalogue de ses ventes reflète clairement cet état de chose. La proportion de livres religieux passe ainsi de 32,9% en 1830 à 53,2% dans l'inventaire après décès. Après les livres religieux, viennent les manuels scolaires et les livres de pédagogie, puis ceux de philosophie et de lettres.

La librairie Fabre perd peu à peu son monopole avec l'arrivée et l'installation d'autres libraires, et le propriétaire commence à diversifier les produits qu'il vend: objets de culte et produits de luxe comme vins, fromages, dentelles, parfums. De fait, plus que comme une librairie remplissant une fonction culturelle, Fabre considère sa librairie comme un commerce qui doit générer un profit.

¹¹ Maurice LEMIRE, «Le commerce du livre français au Canada dans la première moitié du XIX^{ème} siècle.», in *Le commerce de la librairie en France au XIX^{ème} siècle 1798-1914* sous la direction de Jean-Yves MOLLIER. ; IMEC éditions (Institut des Mémoires de l'édition contemporaine), Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997, p. 352.

Maurice Lemire présente ensuite la librairie d'Octave Crémazie, la plus importante de Québec de 1844 à 1862. En ouvrant une librairie dans les années 1840, il répond à un véritable besoin:

Tous les libraires sont alors de langue anglaise. Autant dire qu'il y a une grande disponibilité pour le livre importé de France. D'autres facteurs comme la mise en place d'un système d'instruction publique (1846), la fondation de L'Œuvre des bons livres et la mise sur pied de bibliothèques paroissiales dans l'étendue de la province augmentent la demande de livres.¹²

Maurice Lemire montre bien qu'Octave Crémazie reste assez conservateur dans ses choix: *Les Paradis artificiels* de Baudelaire est par exemple le seul ouvrage d'une certaine modernité.

Il garde en tête le profil de son client habituel : un jeune homme disposant d'assez peu de ressources qui monte sa bibliothèque personnelle avec des ouvrages de valeur reconnue, des grands classiques comme Bossuet, Boileau, Racine et Corneille, Cervantès, Shakespeare et les œuvres plus récentes de Hugo, Lamartine Musset, Balzac, George Sand. Le catalogue vise cependant une catégorie de lecteurs plus populaire avec des titres d'Alexandre Dumas, Fenimore Cooper, Octave Feuillet, Emile Souvestre.¹³

Le choix de Lemire d'évoquer Octave Crémazie est tout à fait justifié dans la mesure où Jacques Michon et Josée Vincent montrent dans leur article «La librairie française à Montréal au tournant du siècle» que (1997: 359): «Le commerce du livre connaît un développement important au Québec dans la deuxième moitié du XIX^e siècle [...] de 1844 à 1862, vingt-cinq nouveaux commerces ouvrent leurs portes à Québec.»

Il est vrai que les librairies québécoises (de Québec et de Montréal) connaissent une période d'expansion dans la deuxième partie de XIX^e siècle et qui peut nous inviter à observer les stratégies des libraires avisés qui

¹² *Id.*, p. 355.

¹³ *Id.*, p. 357.

ont su mener à bien leur affaire. Le développement des voies ferrées et l'amélioration du système postal permettront surtout à Montréal à la fin du siècle de profiter d'une expansion du marché, alors que Québec voit peu à peu son rôle se réduire à celui d'une capitale de province.

Jacques Michon et Josée Vincent montrent bien l'évolution du métier au long du XIX^{ème}: si au début du siècle, le libraire est surtout imprimeur, à la fin, il est essentiellement libraire, exerçant à l'occasion les fonctions d'éditeur (ce que les auteurs appellent «une édition de recyclage») spécialement avec la réédition d'ouvrages tombés dans le domaine public.

Nos auteurs s'intéressent aussi à la fonction de «médiateur de lecture exercée par le libraire. (1997: 362) «Il ne fait pas qu'augmenter et diversifier l'offre, il a aussi un impact qualitatif sur son milieu en proposant ses choix et en établissant des hiérarchies dans les collections et les séries dont il fait la promotion.»

Cette sélection du libraire n'est pas le fait de son libre choix, mais pour atteindre un certain succès, il est bienvenu de respecter les recommandations du clergé, telles que *Romans à lire et romans à prescrire* de l'abbé Bethléem, ou *Les Ravages du livre* de Mgr Pelaez. A titre d'exemple, les auteurs observent le catalogue de Garneau, dont chaque ouvrage a été sélectionné; ainsi, parmi les titres de Flammarion, (1997: 365), «le libraire a retiré les Nouveaux Essais sur l'entendement humain de Leibniz, la Divine Comédie de Dante et De l'Emile de Rousseau. [...] si le libraire a cru bon de maintenir les morceaux choisis de Bossuet et de George Sand, il a fait disparaître ceux de Diderot, de Victor Cousin, de Rabelais, de Lesage et de Beaumarchais.»

En revenant un peu en arrière chronologiquement, c'est-à-dire vers la moitié du XIX^{ème} siècle, Lemire établit que les libraires canadiens ne se sont pas laissés convaincre par la publicité française cherchant à leur imposer les nouveautés. Ils ont d'abord cherché à satisfaire les besoins d'un lectorat de plus en plus encadré par le clergé. Même si une classe de lettrés voit lentement le jour vers 1860, on note clairement une nette différence entre le lectorat français et le lectorat canadien. Et il faudra attendre encore longtemps avant que les œuvres qui annoncent la modernité n'apparaissent dans les librairies canadiennes.

2.5. *Les cabinets de lecture.*

Nous avons longuement présenté dans la première partie consacrée à la France le phénomène des cabinets de lecture, magistralement étudié par Françoise Parent-Lardeur. Il semble important de rappeler que le cabinet de lecture naît au départ à cause du prix élevé des livres, des journaux et des périodiques. Pourtant, cette réalité est beaucoup moins importante au Québec et les sulpiciens montréalais, Français d'origine proposent d'adopter la formule (tout en surveillant rigoureusement le contenu des collections).

Le Cabinet de lecture paroissial (et cet adjectif a son poids!) est donc constitué d'une bibliothèque (permettant aussi la consultation des journaux et des périodiques) et les fondateurs veulent y créer une tribune, comme l'Institut Canadien. Pourtant à la différence de ce dernier, Marcel Lajeunesse souligne les différences (1982: 66): «la tribune du cabinet serait une tribune d'enseignement uniquement magistral. Il n'y aurait pas de place pour la discussion, pour l'émulation, l'éducation mutuelle propres aux associations volontaires.»

En 1856, le sulpicien Louis Regourd est directeur de l'Œuvre des bons livres et met sur pied un cabinet de lecture auquel il donne le rôle (Marcel Lajeunesse, 2004: 45): «d'attirer les jeunes gens, par l'existence d'une bibliothèque, d'une chambre de nouvelles et d'une salle de réunions de grande dimension, et de contrebalancer «le mal causé par de mauvaises bibliothèques publiques», en l'occurrence l'Institut canadien de Montréal.» Le Cabinet de lecture sera inauguré le 17 janvier 1857. Marcel Lajeunesse décrit l'ampleur qu'eut sa création, grâce aux activités qu'il organisa (De fort nombreuses conférences publiques y avaient lieu, la bibliothèque était ouverte de 9h à 17h, la salle de lecture des journaux de 7 heures à 21 heures) et il souligne le prestige qui se prête à cette institution. Certes, ce n'était pas la seule association littéraire catholique de Montréal à l'époque, mais elle était certainement la plus réputée. (1982: 76): «La construction de cet imposant Cabinet de lecture eut un impact considérable sur la société montréalaise. Certains virent dans les séances du Cabinet «une ébauche de facultés universitaires» comme l'écrit Maurice Lajeunesse.

Parmi les réalisations du cabinet de lecture, on peut également citer le Cercle Littéraire d'une part, et la fondation de la revue *L'Echo du Cabinet de lecture paroissial*, d'autre part, en 1859. Cette publication est bimensuelle jusqu'en 1867 puis devient mensuelle de 1867 à 1873. *L'Echo du Cabinet de*

lecture paroissial cherche aussi à favoriser l'émergence d'une littérature canadienne (jusqu'à la fondation de *la Revue canadienne* en 1864.)

En ce qui concerne le Cercle littéraire, il faut insister sur le fait que ses objectifs différaient de ceux du Cabinet de lecture. Il s'agissait, en effet, de (1982:124) «répandre, surtout parmi les jeunes gens, l'amour des bons principes et de la saine littérature sous le patronage de Monsieur le Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal.» Les activités étaient clairement établies: il s'agissait tout d'abord, de lire le procès-verbal de la réunion précédente, puis de réciter un texte d'un auteur choisi, réalisant là un exercice de «déclamation». Ensuite, les membres du Cercle littéraire faisaient la lecture d'un essai rédigé par l'un d'entre eux, puis ils organisaient une discussion dont le sujet avait été annoncé deux semaines à l'avance. Maurice Lajeunesse cite par exemple en 1860 des questions relatives au journalisme, en 1861, l'étude des *Légendes Canadiennes* de l'Abbé Casgrain, en 1862-1863, se mit en place une initiation à l'économie politique. Il s'agissait, en réalité, de compléter les études classiques. Notre auteur observe à partir des années 1867, une orientation des discussions vers des questions philosophiques et sociales.

Le Cercle littéraire voulait compléter les études philosophiques et littéraires des futurs avocats principalement. Il favorisait des relations plus étroites parmi les jeunes gens instruits de Montréal. Il complétait aussi les conférences du Cabinet de lecture et donnait accès à la tribune du Cabinet de lecture.

Le Cercle littéraire ouvrait, par son action, une nouvelle forme d'action catholique pour une clientèle particulière. Il témoignait, à sa manière, d'une société profondément changée. Il montrait enfin une Eglise catholique dont l'emprise commençait à s'exercer partout.¹⁴

Le Cabinet de lecture organise aussi des conférences publiques: Marcel Lajeunesse considère que l'appellation même de «cabinet de lecture» est une appellation certainement influencée par l'anglicisme «lecture» au sens de conférence. Il en dénombre d'ailleurs 149, prononcées de 1857 à 1867,

¹⁴ M. LAJEUNESSE, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal*, Fides, Montréal, 1982, p. 137.

l'ensemble des conférenciers étant alors constitué à 60% par des laïcs, et à 40% environ par des clercs. Certes, L'Institut canadien pratiquait ces mêmes activités depuis sa fondation, mais cela n'empêche pas de souligner la vitalité de l'institution et des activités proposées. Et Marcel Lajeunesse de conclure (2004: 47-48) «...Le cabinet de lecture s'apparentait plus au type anglo-saxon d'association littéraire qu'au modèle du cabinet de lecture de la Restauration et de la Monarchie de Juillet [...] le cabinet de lecture fut, à la fin de la décennie 1850 et tout au long de la décennie 1860, un foyer prestigieux et puissant d'orthodoxie face à l'Institut Canadien qui l'était de moins en moins.»

Enfin, Marcel Lajeunesse étudie la transformation du Cabinet de lecture paroissial qui deviendra en 1884 le Cercle Ville Marie.

La première raison de cette transformation est qu'après la décision du Vatican d'établir à Montréal un enseignement universitaire catholique, les Sulpiciens laissèrent leur local à la Faculté de Droit de l'annexe de l'Université Laval à Montréal. Lors de la première séance publique du Cercle Ville Marie, un public nombreux est venu assister à cette conférence, suivie d'une déclamation, d'un chant, d'un poème et d'une comédie.

Une personnalité était essentielle dans la relance du Cercle littéraire, c'est l'abbé Colin. Ce dernier mentionnait souvent les cercles de jeunes gens qui se développaient en France depuis la guerre de 1870. L'influence d'Albert de Mun, qui avait découvert la question sociale (c'est-à-dire la question ouvrière) et considérait que la prise en compte de cette dimension était indispensable à la «régénération de la France.» a été déterminante dans ce domaine. Il donnait aux élites le soin de régler cette distance entre les pauvres et les puissants, et d'éviter ainsi la lutte des classes. Cette sensibilité toucha un grand nombre de personnes puisqu'en 1880, quatre cents cercles regroupaient plus de 50 000 adhérents.

Le Cercle Ville Marie offrait des séances privées ou publiques, il était vraiment considéré comme un haut lieu culturel montréalais. L'augmentation du nombre de ses adhérents dit assez le succès qu'il a connu, ils étaient formés essentiellement par les étudiants à l'université ou les jeunes diplômés.

Nous avons ainsi pu observer l'importance du rôle joué par l'Eglise dans tous les processus liés à la lecture. Dans le domaine de l'éducation ou dans celui de la lecture publique, rien n'échappe à sa surveillance serrée. Laure

Conan suivra d'ailleurs à la lettre la vigueur des recommandations de cette puissante institution en s'efforçant d'écrire des œuvres fidèles à sa doctrine.

Bibliographie

ARTIAGA, Loïc, *Des torrents de papier*, Limoges, Pulim, 2007.

DUFOUR, Andrée, «Les institutrices rurales du Bas-Canada: incompetentes et inexpérimentées?», *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 51, n° (printemps 1998).

HAMELIN, Jean et PROVENCHER, Jean, *Brève Histoire du Québec*, Boréal, Montréal, 1987.

LAJEUNESSE, Marcel, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal*, Montréal, Fides, 1982.

_____, «La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux.», in *Culture, institution et savoir. Culture française d'Amérique*, sous la dir. d'André Turmel. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1997, 230 pp.

LEMIRE, Maurice, «Le commerce du livre français au Canada dans la première moitié du XIX^{ème} siècle.», in *Le commerce de la librairie en France au XIX^{ème} siècle 1798-1914* sous la direction de Jean-Yves MOLLIER. ; IMEC éditions (Institut des Mémoires de l'édition contemporaine), Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

LEMIRE, Maurice et SAINT-JACQUES, Denis (sous la direction de), «Je me souviens», in *La Vie littéraire au Québec, Tome IV (1870-1894)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1999.

OUELLET, Fernand, «L'enseignement primaire: responsabilité des églises ou de l'Etat? (1801-1836)», in *L'éducation au Québec (19⁻20⁻siècles)*, de Marcel Lajeunesse, Montréal, éditions Boréal, 1971.

ROY, Fernande, *Histoire de la Librairie au Québec*. Ottawa, Léméac, 2000.

